

Réf: Dossier N° 077407

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MARKOS DISTRIBUTION »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BAOULE, Lot
3538, Ilot 311

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARKOS DISTRIBUTION »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire, comme à l'étranger :

- Achat et vente de boisson ;
- Livraison de boissons ;
- Dépôt de boissons divers ;
- Vente en gros et en détails de boissons ;
- Transport de boissons ;
- Le commerce de divers produits ;

Et d'une façon générale, toutes activités de transport et toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO BAOULE, Lot
3538, Ilot 311

Dirigeant(s) : Mlle SAY KOKO MARIE SOLANGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00779 du 11/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°04977/GTCA/RC/2022 du 11/02/2022

